

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2023-31

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	17	17

Date de la convocation :
le 8 décembre 2023
Date de publication électronique :
Le 20 décembre 2023

Séance du 14 décembre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le quatorze décembre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Nadine SANTUNE, Corinne TROUVAIN, Messieurs Patrick BOUCHER, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINNIER, Claude GROS, Michel HARNY, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Patrick PEYR, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEA.

Absents représentés : Monsieur Denis MESSIO représenté par Monsieur Éric FOURDRINNIER, Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS représenté par Monsieur Michel HARNY, Monsieur Hervé LE DROUMAGUET représenté par Monsieur Patrick BOUCHER.

Absents non représentés : Madame Khristine FOYART, Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BÉRANGER, Daniel GAGE, Alain FOURNIER, Daniel LARONZE, Jean-Pierre LEOEUF, Claude LEBON, Florent MAZIÈRES, Jackie TASSIN.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Décision modificative n°04-2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1612-11,

Vu le Budget Primitif,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements budgétaires,

Il est proposé d'apporter les modifications budgétaires telles que détaillées en annexe,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical

ENTÉRINE la décision budgétaire modificative n°4-2023 comme présentée.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA